Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité - Gonesse 95

Centres et plateformes de diagnostic - Val-d'oise

2 boulevard du 19 mars 1962 - 95500 - GONESSE
Téléphone : 01 34 53 21 21
Courriel : severine.montalescot@ch-gonesse.fr

Informations générales

Zone géographique concernée	Val-d'Oise - 95
Moyens d'accès (pour les visiteurs)	En voiture : Centre Hospitalier de Gonesse 2, boulevard du 19 mars 1962 95500 Gonesse En train : RER D – Gare Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville (puis prendre bus 20/22/25) RER B – Gare Parc des Exposition/Villepinte (puis prendre bus 20) RER B – Gare Roissy CDG (puis prendre bus 95-02/22)
Service de rattachement	- CAMSP de Gonesse (Dr O. Elias) - Service de psychiatrie infanto-juvénile, centre hospitalier de Gonesse (Dr A. Rozencwajg)
Médecin(s) référent(s) du centre de diagnostic	Dr T. Letellier
Age du public concerné	Enfant
Age du public concerné	0 à 6 ans
Spécificité(s) du service	La Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité (PDAP) de Gonesse est un dispositif visant à effectuer un bilan-diagnostic de Trouble du Spectre de l'Autisme et à réaliser une évaluation du fonctionnement de l'enfant afin d'aider à l'élaboration d'un Projet Personnalisé d'Intervention. Elle a également pour mission d'aider les familles à la mise en place des prises en charge nécessaires, en lien avec le médecin référent de l'enfant. La plateforme accueille des enfants des secteurs de pédopsychiatrie rattachés aux hôpitaux de Gonesse, Argenteuil et Eaubonne/Montmorency.

Prise de contact	Tel : 01 30 11 58 21
Modalités d'accueil	Enfants de 0 à 2 ans : La plateforme intervient à la demande du médecin généraliste, du pédiatre, du psychologue de la PMI, de la crèche ou d'un autre professionnel de première ligne des secteurs concernés. Enfants de 2 à 6 ans : La plateforme intervient à la demande des médecins référents des consultations de 1ère ligne des secteurs de Gonesse, Argenteuil et Eaubonne/Montmorency (CAMSP, CMP, CMPP...).
Déroulement de l'évaluation	En accord avec le médecin référent, l'enfant reçu va rencontrer les différents professionnels de la plateforme (psychologues, éducatrices, psychomotriciennes, infirmière, pédopsychiatre) pour la réalisation d'observations et de tests spécifiques. Ces rencontres peuvent avoir lieu dans les lieux de vie de l'enfant (domicile, crèche, école...), dans les lieux de consultations (CAMSP, CMP, CMPP...) ou bien dans les locaux de la Plateforme. Suite au bilan, les professionnels de la Plateforme se réunissent en réunion de synthèse afin d'établir un diagnostic et proposer une prise en charge adaptée et personnalisée.
Restitution des résultats	Les résultats des différents bilans et observations sont restitués à la famille en présence du médecin référent de l'enfant ou bien du médecin de la Plateforme. Un Programme Personnalisé d'Intervention (PPI) est alors remis à la famille.
Document téléchargeable 1	pdap-plaquette.pdf